

Publié le 9 octobre 2015

Logement social : les Français souhaitent plus de solidarité de la part des communes riches

81 % des Français souhaitent que les villes les plus riches construisent davantage de logements sociaux. C'est l'un des enseignements révélés par une enquête menée par le Crédoc en juin 2015, à la demande du ministère du Logement. Connaissance des dispositifs, image et perceptions... Une analyse en matière de politique de logement qui devrait susciter l'intérêt des Epl exerçant une activité dans l'habitat social.



Le souhait de mieux répartir la construction des logements sociaux traverse toutes les franges de population, bas revenus comme hauts revenus, propriétaires comme locataires du parc social ou privé. La réalité est pourtant tout autre. Alors que la loi SRU* impose aux communes un seuil minimum de logements sociaux, les villes les plus aisées en comptent en moyenne 12 %. A contrario, dans les villes plus modestes, la part des logements à loyers modérés représentent 30 %.

Le logement social, deuxième priorité logement des attentes des Français

Autre représentation qui fait la quasi-unanimité de l'opinion publique : la proportion de Français percevant une amélioration de la qualité de leur logement atteint 73 %. Les locataires du parc social partagent eux aussi ce constat (70 %).

Bien que des démarches de simplification administrative ont été opérées depuis maintenant plusieurs années, 67 % des locataires du parc social restent critiques face à des procédures qu'ils jugent toujours trop complexes. Le taux de rotation de 7,3 %, deux fois moins élevés que dans le parc locatif privé, en serait probablement la cause.

Une image du parc social en demi-teinte

Le parc social pâtit d'une image peu réjouissante sur le plan sécuritaire. Quelle que soit la présence effective ou l'absence de logements sociaux dans leurs communes, six personnes sur dix ont le sentiment d'une présence marquée de la délinquance. Ressenti bien entendu inexact puisque près des quatre cinquièmes de ces logements sont implantés hors Zones urbaines sensibles.

Accompagner la mutation des territoires

Rappelons que plus de 200 Sem ont une activité de logement social et que leur action territoriale permet de loger 1,3 million de personnes. Avec près de 17 000 mises en chantiers en progression de 8 % sur un an, ces Epl participent de façon significative à l'effort national de construction. Les plus de 534 000 logements gérés par

ces sociétés, à l'ancrage local, sont par ailleurs fortement représentées dans les zones tendues métropolitaines et ultramarines. Retrouvez l'ensemble des résultats dans le baromètre [EplScope](#).

Pour en savoir plus sur l'enquête publiée par le Credoc : [Le regard des Français sur différents champs de la politique logement](#).

*Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain qui impose aux communes de 1 500 habitants en Île-de-France et de plus de 3 500 habitants pour les autres régions, de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Depuis janvier 2013, le taux est passé à 25% (loi Duflot).